COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 01/08/2022

Début de séance à 19h40

Présents : Frédéric LAFOUGERE, Maryline VERNE, Sébastien DELMAS, Estelle DUFOUR, Magali SABOT, Louis COSTA, Hervé GROSBELLET, Cédric LEGAT, Bernard BISSUEL, Isabelle MOLLON.

Absents: Sébastien ALLIER, Evelyne THOMAS, Nathalie CRIONNET, David CARRICONDO, Jean-Claude TISSOT.

Procurations: S. ALLIER à F. LAFOUGERE, E. THOMAS, à M. SABOT, JC TISSOT à M. VERNE.

Secrétaire de séance : Bernard BISSUEL

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27/06/2022

Le procès-verbal de la séance du 27/06/2022 est adopté à l'unanimité des présents.

2. LOTISSEMENT COMMUNAL « LA VARENNE »

Dans la perspective de la signature des compromis, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de valider les ventes des parcelles pour lesquelles une promesse d'achat a été signée :

- Parcelle n° 01 d'une superficie de 690 m2, dont 690 m2 en lot principal, pour un montant de 42 800 €, au profit de M. CANZANO et Mme COURT en lieu et place de M. MEDJI lequel renonce à son achat (délibération annulant et remplaçant la délibération 2022/035 du 28/03/2022),
- Parcelle n° 19 d'une superficie de 526 m2, dont 526 m2 en lot principal, pour un montant de 31 500 €, au profit de M. MIRY et Mme FRERY,
- Parcelle n° 20 d'une superficie de 668 m2, dont 668 m2 en lot principal, pour un montant de 40 000 €, au profit de M. MAZET et Mme BERAUD.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour ces 3 délibérations.

Il reste un terrain à la vente (parcelle 14).

3. MISE EN PLACE D'UN CONTRAT AIDE « PARCOURS EMPLOI COMPETENCE »

Monsieur le Maire propose de renouveler le contrat de Madame Marjorie BARDOU pour une durée d'un an à raison de 30 h hebdomadaires à compter du 1^{er} août 2022 jusqu'au 31 juillet 2022.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

4. CONVENTION RELATIVE A L'ADHESION AU SERVICE OPTIONNEL PÔLE SANTE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE

Monsieur le Maire rappelle que la mission de médecine préventive pour les agents de la collectivité est actuellement assurée par Santé Loire Nord au Travail. Il indique que le Centre de Gestion de la Loire le fait également et propose à l'assemblée délibérante d'adhérer à cette mission, à compter du 01/01/2023, auprès de cet organisme. Ce dernier étant directement rattaché à la fonction publique territoriale, cela faciliterait également les échanges. Le coût inhérent à ce service est inférieur à la cotisation versée à Santé Loire Nord au Travail.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

5. CONVENTION RELATIVE A L'EXERCICE DU DROIT DE PÊCHE SUR LES PARCELLES ZC 0008 – C 0192 – C 1081 ET C 1153

Monsieur le Maire informe les élus de la demande de l'Association Agrée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « La gaule forézienne de Balbigny-Montrond-Saint Etienne » pour la mise en place d'une convention autorisant l'exercice du droit de pêche (et donc droit de passage) sur des parcelles situées en bordure du ruisseau le Berneton ; parcelles appartenant à la collectivité, à savoir les parcelles ZC

0008 - C 0192 - C 1081 et C 1153. La signature de cette convention engage l'association à exercer ses missions statutaires (protection du milieu aquatique, surveillance de l'exercice de pêche, défense du patrimoine piscicole...) sur les parcelles concernées.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

6. CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX COMMUNAUX A DES ASSOCIATIONS FELINOISES

Monsieur le Maire rappelle que des locaux communaux sont mis à disposition gratuitement aux associations félinoises. Il propose à l'assemblée délibérante de signer une convention avec chaque association concernée pour fixer les règles de mise à disposition. Cette convention sera présentée aux président(es) de l'ensemble des associations lors de la réunion des présidents en octobre 2022 et prendra effet au 01/11/2022.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité.

7. POINT BUDGETAIRE

Monsieur le Maire fait un point budgétaire à fin juillet ; la commission finances s'étant réunie le 24/07/2022. Pas de remarques particulières.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord à l'unanimité pour cette délibération.

8. QUESTIONS DIVERSES

Maryline VERNE a participé, avec Frédéric LAFOUGERE, au conseil d'école le 28 juin dernier. L'effectif à la rentrée scolaire 2022 sera de 78 enfants (29 enfants en maternelle, 24 en cycle 2 et 5 en cycle 3). Un point est fait sur le personnel communal affecté à l'école à la rentrée.

Des travaux seront réalisés durant les vacances scolaires.

Compte tenu du nombre important d'enfants fréquentant la cantine municipale, il a été décidé, en accord avec les agents communaux, de ne faire qu'un service mais sur 2 lieux différents (réfectoire et salle de réunions des associations). Pour ce faire, un four, un lave-vaisselle et un frigo seront installés dans la cuisine attenante à la salle de réunions.

Elle fait également le point sur le projet actuellement en cours avec le conseil municipal des enfants :

- Poulailler communal : rencontres avec les résidents du Foyer La Roche partenariat pour ce projet ;
 nouvelle réunion à programmer en septembre et un projet d'implantation du poulailler sera faite courant août par les élus
- Des Assises des conseillers jeunes de la Loire sont organisées le 25 octobre 2022 à Roanne ; cette invitation sera proposée au COPIL et aux membres du CME,

Elle participera avec Estelle DUFOUR à une session d'information des correspondants défense le 21/09/2022 à Roanne.

Cédric LEGAT demande la date de remplacement du container abîmé à la Croix de Bard. La CC de Forez-Est a demandé au prestataire mais n'a pas encore de date à nous indiquer. Monsieur le Maire indique qu'il en y a un autre à changer vers la salle du Temps Libre (info à communiquer à la CC de Forez-Est).

Hervé GROSBELLET indique les travaux de l'aire de co-voiturage sont en cours et demande à quelle date ils seront terminés. Monsieur le Maire n'a pas la date exacte mais cela devrait être effectif en fin d'année.

Louis COSTA demande si la commission des solidarités peut contacter les personnes seules afin de prendre de leurs nouvelles. Une liste à jour sera adressée aux membres de la commission.

Il demande si la procédure d'abandon sera reconduite pour les concessions qui pourraient être reprises et si l'aménagement du cimetière sera effectif cette année. Pas de reprises pour le moment et les travaux éventuels d'aménagement se feront au cas par cas.

Il demande si des restrictions en matière d'eau potable sont en cours. Effectivement, notre secteur est en alerte renforcée : arrosage des massifs interdit, arrosage jardin entre 20h00 et 8h00. Un message sera fait sur les différents supports : illiwap, site internet...

Une animation est prévue à la MAPA Chantepierre, confirmation attendue pour le 09/09/2022.

Bernard BISSUEL indique qu'il a rencontré, avec Sébastien ALLIER, M. DECORET pour le chemin des Charmeaux. Un devis est attendu pour les travaux à réaliser (déplacement du chemin qui passe au milieu de sa propriété – rappel, ces travaux auraient dus être faits dans le cadre des travaux du remembrement de la RN 82).

Il demande que le panneau « Terre de tisseurs » indiquant le nombre de km entre les différents villages soit déplacé ou modifié afin qu'il soit lisible.

Il précise que les Pas Pressés feront une corvée d'entretien des circuits permanents de randonnée le 05/08/2022.

Estelle DUFOUR demande si la fête du village est programmée ou non. Effectivement, il y aura une animation par le Comité des Fêtes. Monsieur le Maire profite de cette question pour indiquer que le Comité des Fêtes demande une subvention pour un cinéma en plein air le vendredi soir au lieu du feu d'artifice ; compte tenu de la sécheresse, le feu d'artifice est annulé. Les élus sont d'accord pour une aide de 700 € qui couvrira ces frais pour l'animation cinéma.

Magali SABOT se fait porte-parole d'Evelyne THOMAS et indique que la fête du jeu qui s'est déroulée le 13/07/2022 s'est bien passée. Une quarantaine de personnes se sont déplacées. Les membres de la Ludothèque de la CC de Forez-Est étaient contents de la participation, notamment celle des ados.

Elle a participé à une réunion organisée le 06/07/2022 par la CC de Forez-Est, et la Chambre d'agriculture, concernant la transmission / reprise des exploitations agricoles sur le territoire de l'intercommunalité. Selon un premier recensement, 63 % des agriculteurs du territoire ont plus de 55 ans, soit 186 exploitants. Des entretiens sont prévus (150) afin de faire un état des lieux et pouvoir proposer au mieux des offres de transmission / reprise.

Elle rappelle que le marché hebdomadaire est moins dynamique que les années précédentes. La commission travaillera sur ce dossier.

Sébastien DELMAS fait un point sur l'équipe technique composée de Philippe TRIOMPHE, William LOPEZ et Marjorie BARDOU. Tristan LOY a réalisé un stage de 3 semaines en juin/juillet ; stage qui s'est bien passée. Pendant la période estivale, l'équipe s'est renforcée avec 3 contrats étudiants (chacun 2 semaines) : Nathan ODOUARD, Magalie GONZALES-JACQUEMOND et Kévin PARDON.

La peinture des boiseries de l'école est bien avancée.

Les travaux dans l'appartement au-dessus de la mairie sont également en cours.

Des travaux ont également été réalisés sur la voirie communale.

Avec F. LAFOUGERE et M. VERNE, ils sont rencontrés M. Guillaume CORTEY, président de Goal Foot, le terrain de foot de Saint Marcel de Félines sera beaucoup utilisé en 2022/2023, notamment pour des rencontres féminines. Un diagnostic du terrain de foot a été réalisé par des techniciens et il faudrait rajouter du sable (40 à 50 tonnes) afin d'améliorer ce terrain.

Frédéric LAFOUGERE a reçu avec S. DELMAS et S. ALLIER, le bureau d'études REALITES pour le projet d'aménagement et requalification de la place du village et de la mobilité ; devis à recevoir.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 26 Septembre 2022 à 19h30.

La séance est levée à 22h38

Le secrétaire de séance, Bernard BISSUEL Le Maire, Frédéric LAFOUGÈRE